

Monsieur Christian LAGE  
Secrétaire général du SNETAA  
74 rue de la Fédération  
75730 PARIS CEDEX 15  
[snetaanat@aol.com](mailto:snetaanat@aol.com)

Paris, le

02 MAI 2012

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai bien reçu les questions du SNETAA et je vous en remercie.

J'ai fait de l'éducation et de la jeunesse la priorité de mon projet pour notre pays. Parce que l'école d'aujourd'hui est une image de la France de demain, je m'engage à réinvestir dans l'école et à la transformer pour la réussite de tous les élèves. Nous le devons à notre jeunesse et aux acteurs de l'éducation. Je veux rompre avec l'irresponsabilité de la droite qui, depuis 2002, a maltraité l'école, méprisé les enseignants et a montré son incapacité à répondre aux défis qui lui sont posés : l'échec scolaire, les inégalités grandissantes, le stress des élèves, les difficultés des enseignants à exercer leur métier...

Les jeunes et les personnels de l'enseignement professionnel ont été particulièrement malmenés par le président et le gouvernement sortants. Avec la réforme de la voie professionnelle, qui a fait passer de 4 à 3 ans la préparation du baccalauréat professionnel, les parcours scolaires des élèves ont été rendus sensiblement plus difficiles, sans les aider à mieux réussir. Bien au contraire, la droite a supprimé massivement des moyens et aggravé les conditions d'études : orientations imposées, classes surchargées, mixité de publics aux besoins différents dans une même classe. Elle a réduit à néant la formation au métier des nouveaux enseignants et la formation continue de tous. Elle a multiplié par trois la précarité dans l'enseignement professionnel. Les résultats sont là : les sorties sans qualifications ont augmenté, ainsi que la part des CAP (+15%) ; alors que l'accès au baccalauréat professionnel stagne ou régresse.

Le candidat - président sortant promet d'aller plus loin, en permettant l'entrée en apprentissage dès 14 ans, qui installera l'exclusion précoce du collège, et en généralisant l'apprentissage en classes de terminale CAP et bac professionnel. De fait, la droite veut supprimer l'enseignement professionnel du champ du service public national et le confier pour partie aux Régions, qui financent l'essentiel de l'apprentissage, et pour partie aux entreprises privées.

J'ai à l'esprit ce contexte et en même temps l'importance de l'enseignement professionnel pour le pacte productif que je propose au pays. J'ai conscience qu'il est un atout essentiel pour la France et ses entreprises, grandes et petites. Je sais qu'il permet à un jeune sur trois, à l'issue du collège, de se former pour acquérir une vraie qualification, qui lui ouvre la porte des métiers et de l'emploi.

.../...

C'est pourquoi j'ai inscrit dans l'un de mes 60 engagements pour la France, l'objectif de renforcement et de valorisation de l'enseignement professionnel. Cela commence par la ferme volonté de diminuer fortement les sorties sans qualification de notre système scolaire : j'ai fixé l'objectif de les diviser par deux durant la mandature. Nous agirons à l'école et au collège pour que chaque jeune acquière les connaissances et les compétences d'un socle commun au contenu repensé. Nous abrogerons la possibilité d'entrée précoce en apprentissage créée par la loi Cherpion. Parce que c'est dans l'enseignement professionnel que les sorties sans qualification deviennent massives, je veux que soient sécurisés les parcours scolaires, pour que tous les élèves sortent a minima avec un diplôme d'insertion professionnelle. Sans négliger l'utilité du CAP pour certains d'entre eux, l'objectif doit être le baccalauréat professionnel pour le plus grand nombre. Nous créons les conditions d'accompagnement pour qu'un jeune de la voie professionnelle réussisse à obtenir son bac en 3 ou 4 ans, comme les autres bacheliers.

Comme je l'ai affirmé dans mon discours d'Orléans sur l'Education, je veux « permettre à chacun de construire ses choix positivement, lui donner la possibilité d'acquérir des moyens de sa culture, de sa citoyenneté, de sa liberté, dans un collège qui réunit tous les enfants de la République. Et faire de nos filières professionnelles des vraies filières d'excellence, avec des orientations positives et pas imposées, et des débouchés assurés, et pas subis.

Ce que je veux, c'est une réforme de l'orientation. C'est nécessaire pour respecter le premier choix et pour permettre de garantir un second choix, pour faire qu'il y ait de la mobilité, qu'aucun destin ne soit préétabli à un âge tellement précoce de la vie. Je veillerai à ce que les élèves de l'enseignement professionnel, ainsi que leurs enseignants, trouvent le soutien et la reconnaissance de la Nation. Au moment où nous parlons de réindustrialisation, de pacte productif, de patriotisme industriel, commençons à donner la formation au plus haut niveau à ces futurs techniciens ou ouvriers dont nous avons tant besoin, pour qu'ils deviennent demain, par la promotion, nos ingénieurs ! Du CAP au diplôme d'ingénieur, c'est une élite professionnelle que nous avons à former avec énergie, avec enthousiasme. (...) Il faut aussi réserver aux bacheliers des filières technologiques et professionnelles des formations dans le supérieur – qui étaient prévues pour ces lycées et qui ont été captées, on le sait, par d'autres lycées qui ont vocation à fournir, paraît-il, les meilleurs. »

Je sais qu'il existe encore trop de formations en impasse dans l'enseignement professionnel. Je veux faire en sorte qu'à chaque étape, un jeune puisse utiliser son diplôme pour entrer dans l'emploi ou pour poursuivre sa formation à un niveau supérieur. Un jeune qui obtient son CAP doit pouvoir poursuivre en bac pro s'il le désire. Nous devons créer les conditions pour qu'il y réussisse. De même pour un bachelier professionnel qui veut préparer un BTS. Et avec le BTS, les chemins vers les licences professionnelles, les formations universitaires professionnalisantes et les formations d'ingénieurs doivent être ouvertes. Il faut créer de la fluidité tout au long de la voie professionnelle, faciliter les transitions à chaque niveau et créer les passerelles nécessaires. C'est ainsi que nous en ferons une voie d'excellence reconnue et valorisée. Il ne suffit pas de donner à quelques meilleurs élèves des milieux populaires la possibilité d'entrer dans telle ou telle grande école. Il faut permettre à chacun d'accéder aux formations qui correspondent à ses désirs et à son mérite ! De la même manière, je suis convaincu que la relance de l'éducation prioritaire ne passe pas par la multiplication des dispositifs dérogatoires - les Eclair, les internats d'excellence, les ERS - qui démantèlent l'Education nationale, qui en sapent les principes, qui préparent la mise en place d'une éducation à plusieurs vitesses. Quand la situation est difficile, quand l'environnement est dégradé, il faut un rééquilibrage. C'est pour cela que je souhaite que ces 60 000 postes que je créerai sur la mandature soient en priorité destinés à l'éducation prioritaire, afin de donner réellement plus à ceux qui en ont le plus besoin.

Nous ferons en sorte que chaque établissement d'enseignement professionnel ait l'obligation et les moyens d'un accompagnement personnalisé de chaque élève ou étudiant durant sa formation, avec des propositions de cursus adaptés et éventuellement de réorientation. Ce suivi doit se poursuivre après la sortie des élèves, pour les aider à s'insérer professionnellement ou leur proposer un retour en formation. Comme je m'y suis engagé, nous ferons en sorte de ne laisser aucun jeune de 16 à 18 ans sans solution de formation, d'alternance, ou de service civique. Les propositions d'une seconde chance de qualification, s'appuyant sur les expérimentations réalisées dans les Régions, deviendront systématiques

Je sais aussi que les jeunes de l'enseignement professionnel décrochent trop souvent pour des raisons d'éloignement des lieux de formation du domicile familial ou pour des raisons financières. Les conditions d'accueil et d'études des lycéens professionnels doivent être améliorées ; en particulier je veux qu'une offre d'internat de qualité soit développée. Les familles populaires peinent à assumer des formations longues pour leurs enfants. Les petits boulots en parallèle finissent par devenir incompatibles avec le niveau de la formation. En complément des bourses d'études, je demanderai que des conventions soient passées avec les branches professionnelles pour que les stages en entreprises soient rémunérés correctement. Il faut également permettre aux jeunes de poursuivre leur formation en alternance s'ils le désirent. Il faut faire en sorte que les offres de formation sous statut scolaire et sous apprentissage deviennent complémentaires et non concurrentes. C'est un travail important que les services rectoraux et ceux des Régions doivent mener au plus proche du terrain, des bassins d'emplois et en bonne intelligence avec les entreprises. C'est dans cet esprit que doivent être construites les cartes régionales des formations professionnelles.

Avec les conseils régionaux, les Universités et des entreprises, nous développerons dans chaque région des pôles d'excellence des métiers. Je veux relancer la dynamique des Lycées des Métiers, relégués par la droite, pour créer des réseaux d'établissements et des Campus des Métiers, mettant en synergie les formations professionnelles et technologiques sur un champ donné, du CAP au BTS ou au DUT. Les jeunes doivent y trouver la possibilité de poursuites d'études ou de retours en formation pour obtenir un bac, un bac+2, une licence professionnelle ou un diplôme d'ingénieur. Des salariés en reconversion y seront accueillis dans des centres de validation des acquis de l'expérience et de formation continue. Des lycées ou des campus des métiers de la chimie et des biotechnologies, de l'habitat, de l'énergie, de l'environnement et du traitement de l'eau, de l'information numérique, de l'aéronautique, des transports, de l'hôtellerie restauration et du tourisme, voilà des exemples de pôles d'excellence qui valoriseront la voie des métiers et formeront les spécialistes dont la France a besoin !

Enfin, comme je m'y suis engagé pour l'ensemble des corps d'enseignants et de personnels de l'Education Nationale, je revaloriserai le métier de professeur des lycées professionnels, dans ses multiples dimensions. Les "revalorisations" bien limitées des salaires des enseignants, dont le ministre de l'Education nationale et le Président de la République ne cessent de se prévaloir, n'ont concerné qu'une petite minorité. Nos enseignants - ce n'est pas à l'honneur de notre pays - demeurent parmi les moins bien payés d'Europe après 15 ans d'ancienneté. Ils souffrent, surtout, de la dégradation de leurs conditions de travail consécutive aux suppressions massives de postes au cours de ces cinq dernières années.

Je n'accepte pas plus que vous la formule "travailler plus pour gagner plus" qui accrédite l'idée que les enseignants ne travailleraient pas assez. Selon le Ministère lui-même, les enseignants sont déjà présents plus de 26 heures dans l'établissement et travaillent plus de 39 heures au total.

Une revalorisation globale du métier d'enseignant est l'une des composantes essentielles de la profonde refondation dont l'Education nationale a aujourd'hui besoin, et qui impose de passer un nouveau contrat entre les enseignants et la Nation. Revaloriser les enseignants, c'est leur dire que le pays a besoin d'eux pour préparer son avenir - c'est pourquoi je me suis engagé à créer 60 000 postes sur la mandature. C'est engager une grande concertation avec les enseignants pour, sur la base d'un diagnostic et d'objectifs partagés, faire évoluer leur métier afin de leur permettre de remplir l'ensemble de leurs missions : instruire les jeunes qui leur sont confiés mais également contribuer à leur éducation et les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle. La question salariale devra être abordée, en regard de nos possibilités budgétaires : elle le sera dès l'été, dans le cadre des négociations globales qui seront menées avec l'ensemble des acteurs de l'éducation.

Revaloriser les enseignants, c'est également mettre fin à la précarisation d'un nombre croissant d'entre eux. Je considère que l'Etat doit être exemplaire en matière de gestion des ressources humaines et de respect du droit du travail et je m'engage à m'attaquer à la précarisation des personnels, en offrant aux professeurs contractuels la possibilité d'intégrer le corps des professeurs des lycées professionnels à travers des concours réservés.

Revaloriser les enseignants, c'est enfin, et peut-être surtout, affirmer qu'être enseignant est un métier qui s'apprend, tout au long de la carrière, et reconstruire en conséquence une véritable formation initiale et continue digne de ce nom : ce sera l'une de mes priorités. Elle sera effectuée dans le cadre des universités ; les actuels IUFM seront à cet effet transformés en Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education. Tous les professeurs, quels que soient leurs niveaux de recrutement et qu'ils se destinent à enseigner en maternelle ou à l'université, y partageront un moment de formation commun. Cette formation reposera sur trois principes : un équilibre entre discipline, pédagogie et pratique ; un concours qui survient plus tôt ; une entrée progressive dans le métier. L'année de stage sera rétablie. Enfin, un système de pré-recrutement des futurs enseignants sera également mis en place dès le premier cycle universitaire, afin de rompre avec la sélection sociale - qui a été aggravée par la masterisation.

Je me suis par ailleurs personnellement engagé à revenir sur le projet de réforme du gouvernement du système d'évaluation des enseignants, qui donne un rôle prépondérant au chef d'établissement. Tout en prenant acte de son ajournement, j'affirme que l'évaluation doit être repensée en lien avec la formation continue. Elle nécessite des regards croisés, notamment entre les inspecteurs et les chefs d'établissements.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de toute ma considération.

Rien = rien,



François HOLLANDE